

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 16 novembre 2020

Présents : Didier Beaujouan, Daniel Robert, Sylvie Nicolle, Jean Christophe Cachard , Patrick Carpophore, Catherine Cartry, Enola Causeur, Nadine Haie, Emmanuelle Lebarbier, Gilles Varon

Absences excusées : Monique Saint Léger ayant donné pouvoir à Didier Beaujouan

Secrétaire de séance : Sylvie Nicolle

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 22 septembre 2020
- Opposition au transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes Normandie Cabourg Pays d'Auge
- Questions et informations diverses

Ouverture de séance : 19 h 05

- 1) **Hommage à Samuel Paty** : Les élus ont respecté une minute de silence à l'ouverture du Conseil Municipal.
- 2) **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 22 septembre 2020**: ce compte-rendu n'a pas fait l'objet d'observations et a été approuvé à l'unanimité.
- 3) **Opposition au transfert de la compétence PLU à la communauté de Communauté de Communes Normandie Pays d'Auge** :
Considérant qu'il convient que les communes doivent de nouveau se prononcer sur la question du transfert de la compétence PLU à la communauté de communes de Normandie Pays d'auge,
Considérant qu'un projet de territoire n'a pu être à ce jour élaboré à l'échelon intercommunal traduisant les différentes orientations communautaires en matière de développement et de politiques de l'habitat,
Considérant l'intérêt qui s'attache à ce que la Commune conserve sa compétence en matière d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme,
le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de s'opposer au transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes Normandie Cabourg Pays d'Auge et que cette délibération sera notifiée au Président de la Communauté de communes de Normandie Cabourg Pays d'Auge.
- 4) **Questions diverses** :
 - **Tri sélectif** : Le Conseil Municipal a échangé au sujet des nouvelles consignes de tri. Le constat a été fait que les sacs jaunes sont de plus en plus nombreux. A l'heure actuelle, il n'y a pas de ramassage sur la commune. Une réflexion est à mener sur ce sujet sachant que NCPA devra s'adapter à cette nouvelle situation .
 - **Cimetière** :
Le Conseil a échangé sur le sujet de réservation des concessions et leur durée actuelle . La commission cimetière se réunira prochainement pour étudier ces sujets.

– **Restauration des mares répertoriées sur la commune :**

Suite à la participation de quelques élus de Périers à la visite des travaux de restauration des mares ayant eu lieu sur la commune de Dives-sur-mer organisée par le PRAM, il a été demandé au Conservatoire d'espace naturels de Normandie de transmettre à la municipalité des éléments sur le Programme Régional d'Actions en faveur des Mares(PRAM) de Normandie. Suite à cette demande, une réunion en visioconférence est proposée aux élus de Périers afin de présenter la réalisation d'un Plan d'Actions en faveur des Mares sur une commune. (Recensement et diagnostic de mares, inventaire de la biodiversité, définition et suivi des travaux). Plusieurs membres du Conseil souhaitent participer à cette future réunion afin de savoir comment agir pour la préservation des mares sur notre commune.

– **Voies douces :**

Dans le cadre de sa compétence Politique du logement et cadre de vie et plus particulièrement ce qui est lié à la création, la gestion, le balisage et la promotion des voies douces (chemins de randonnées, pistes cyclables..), la Communauté de communes réalise actuellement un diagnostic de l'existant et des projets à venir sur son territoire. Les communes sont sollicitées pour partager des projets éventuels. La commune de Périers-en-Auge souhaite donc, dans ce cadre, proposer un projet de réhabilitation du Chemin du Haras du Mont Dit Mont qui appartient aux communes de Dives, Grangues et Périers.

– **Travaux chemin de Bernières :**

La DETR est reconduite pour un an jusqu'en mai 2022.

– **Toiture de la mairie :**

Les travaux devraient démarrer début décembre et durer deux semaines suivant les conditions climatiques et sanitaires.

– **Colis de Noël :**

Pour rappel , la distribution des colis aura lieu le 11 décembre.

– **Panneau chemin de l'Eglise :**

Le panneau précisant l'interdiction aux camping-cars de faire demi-tour a été mis en place à l'entrée du chemin de l'Eglise.

– **Panneau historique :**

Le panneau historique réalisé en collaboration avec l'association « un fleuve pour la liberté, la Dives » a été installé à l'entrée du cimetière. Ce panneau relate les événements en lien avec le crash du planeur CN94 sur la commune de Périers dans la nuit du 5 au 6 juin 1944.

Fin de séance : 8h30

